



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

UNION EUROPÉENNE

## LICENCE N° 100811-00006

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (\*)

**GOTRA, GMBH**

**84 GRAND-RUE**

**L-6630 WASSERBILLIG**

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières:

Le présent original de la licence doit être conservé au siège de l'entreprise et ne peut pas être utilisé à bord d'un véhicule pour effectuer des transports.

Gegenwärtiges Original der Lizenz muss in den Geschäftsräumen des Transportunternehmens aufbewahrt werden und darf nicht zur Durchführung von Transporten benutzt werden.

The present licence must be kept at the haulier's premises and must not be used to carry out transports.

La présente licence est valable du **01 janvier 2022** au **31 décembre 2024**

Délivrée à **Luxembourg** le **03 décembre 2021**



Pour le Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics

**Alain FRETZ**

Gestionnaire dirigeant

(\*) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur